

Rapport du jury
Concours technicien Territorial
Spécialités : « Réseaux, Voirie et Infrastructures » et « Aménagement Urbain et Développement Durable »
Session 2026

I – CONDITIONS GENERALES D'ORGANISATION

Le concours de Technicien territorial dans les spécialités « Réseaux, voirie et infrastructures » et « Aménagement urbain et développement durable » pour les trois voies de concours, a été organisé au titre de l'année 2026, par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aude en partenariat avec les Centres de gestion de la région Occitanie, dans les spécialités suivantes :

- Réseaux, voirie et infrastructures (RVI)
- Aménagement urbain et développement durable (AUDD)

A - CALENDRIER

Ce concours s'est déroulé selon le calendrier suivant :

ETAPES	DATES
Date de l'arrêté d'ouverture	11 septembre 2025
Période d'inscription	30/09/2025 au 05/11/2025
Limite dépôt des candidatures	13 novembre 2025
Epreuve écrite	09 avril 2026
Jury intermédiaire	26 mai 2026
Épreuve d'admission	15/06 et 16/06 + 23/06 et 24/06 + 29/06 et 30/06/26
Jury d'admission	1 ^{er} juillet 2026

B - ADMISSION À CONCOURIR :

Concours externe :

Ouvert aux candidats titulaires :

- d'un baccalauréat technologique, ou d'un baccalauréat professionnel, ou d'un diplôme homologué au niveau 4 (anciennement niveau IV) sanctionnant une formation technico-professionnelle, ou d'une qualification reconnue comme équivalente dans les conditions fixées par le décret du 13 février 2007, correspondant l'une des spécialités ouvertes au titre de l'article 6 du décret n°2010-1357.

Sont dispensés des conditions de diplôme énoncées ci-dessus :

- Les mères ou pères d'au moins trois enfants qu'ils élèvent ou ont élevés effectivement.
- Les sportifs de haut niveau figurant sur la liste publiée l'année du concours par le Ministre chargé des Sports.

Concours interne :

Ouvert aux fonctionnaires et agents publics des collectivités territoriales, de l'Etat, des établissements publics qui en dépendent, y compris ceux mentionnés à l'article L. 5 du code général de la fonction publique, aux militaires ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale à la date de clôture des inscriptions, comptant au moins quatre ans de services publics au 1er janvier de l'année au titre de laquelle le concours est organisé.

Ce concours est également ouvert aux candidats justifiant de quatre ans de services auprès d'une administration, un organisme ou un établissement mentionné à l'article L. 325-3 du code général de la fonction publique, dans les conditions fixées par cet article ;

Ils doivent également justifier qu'ils sont en activité le jour de la clôture des inscriptions.

Troisième concours :

Ouvert aux candidats **justifiant au 1^{er} janvier de l'année au titre de laquelle il est ouvert**, de l'exercice, pendant une durée **de 4 ans au moins** :

- d'une ou de plusieurs activités professionnelles, quelle qu'en soit la nature,
- d'un ou de plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale,
- ou d'une ou de plusieurs activités en qualité de responsable, y compris bénévole, d'une association,

La durée de ces activités ou mandats ne peut être prise en compte que si les intéressés n'avaient pas, lorsqu'ils les exerçaient, la qualité de fonctionnaire, de magistrat, de militaire ou d'agent public.

Toutefois, cette règle ne fait pas obstacle à ce que les activités syndicales du candidat régies par la section 4 du chapitre II du titre Ier du livre II soient prises en compte pour l'accès à ces concours.

Les périodes au cours desquelles l'exercice d'une ou plusieurs activités ou d'un ou plusieurs mandats aura été simultané ne seront prises en compte qu'à un seul titre.

La durée du contrat d'apprentissage et celle du contrat de professionnalisation sont décomptées dans le calcul de la durée d'activité professionnelle exigée pour se présenter au troisième concours.

C - JURY

Le jury comprenait 12 membres répartis à parts égales entre élus, fonctionnaires territoriaux et personnalités qualifiées.

Les membres du jury ont reçu un descriptif détaillé de l'organisation de ce concours ainsi que les notes de cadrage utiles à l'exercice de leurs différentes tâches.

Il faut rappeler que l'appréciation des notes des candidats à un concours relève de la seule compétence du jury qui, selon la réglementation et une jurisprudence constante, est indépendant et souverain.

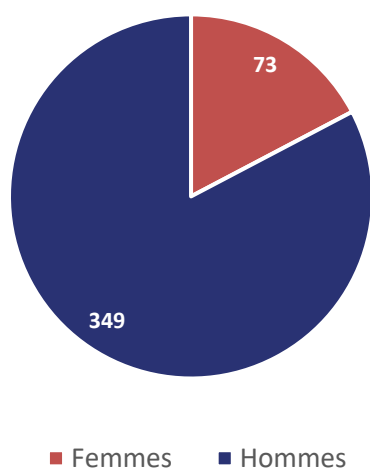
II – PRINCIPAUX CHIFFRES

A - Eléments statistiques basés sur le nombre de candidats inscrits : 422 candidats.

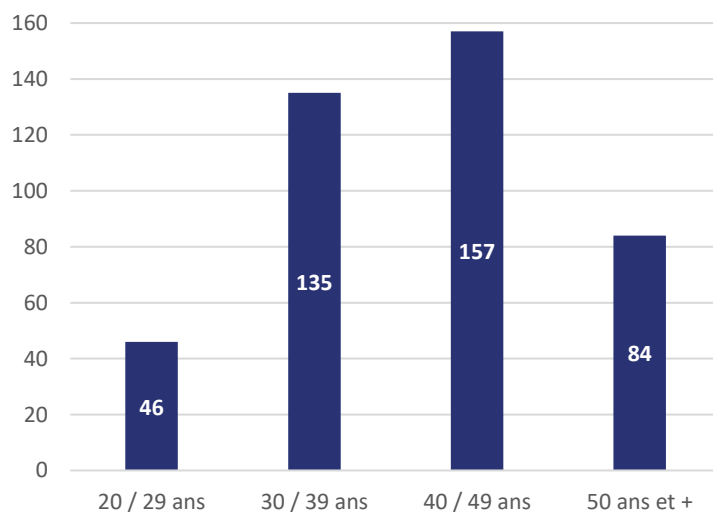
Qualité	Postes Ouverts	Nombre de candidats inscrits	Présents 1ère épreuve En nombre, en %	Admissibles (Seuil/20)	Présents admission En nombre, en %	Admis (Seuil/20)
EXTERNE (RVI)	39	97 (84 candidats convoqués)	65 77,38 %	47 (09,50/20)	46 97,87%	22 (10/20)
INTERNE (RVI)	63	214 (209 candidats convoqués)	169 78,97%	79 (09/20)	78 98,73%	39 (10/20)
3^{ème} CONCOURS (RVI)	25	38 (36 candidats convoqués)	33 86,84%	19 (09/20)	19 100%	13 (10/20)
EXTERNE (AUDD)	7	31 (27 candidats convoqués)	16 59,25%	3 (09/20)	3 100%	1 (10/20)
INTERNE (AUDD)	9	39 (38 candidats convoqués)	28 73,68%	12 (09/20)	11 91,67%	6 (10/20)
3^{ème} CONCOURS (AUDD)	3	3 (3 candidats convoqués)	3 (100%)	1 (09/20)	1 100%	1 (10/20)
TOTAL	146	422	300	161	158	82

B - PROFIL DES CANDIDATS INSCRITS

Répartition par sexe



Répartition par tranches d'âges

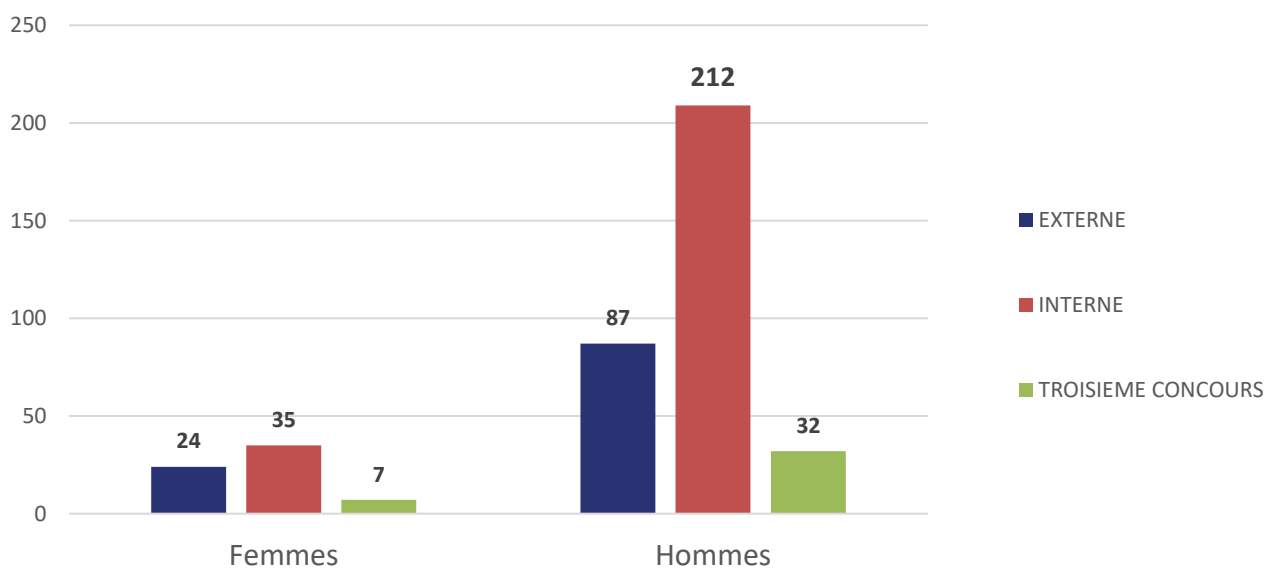


Répartition géographique des candidats inscrits :

Régions	EXTERNE	INTERNE	3ème CONCOURS	Total général
Auvergne-Rhône-Alpes	5	16	2	23
Bourgogne-Franche-Comté	2	3		5
Bretagne	2			2
Centre-Val de Loire		1		1
Corse	3	1		4
Île-de-France	1	7		8
Normandie	1	1		2
Nouvelle-Aquitaine	8	21	3	32
Occitanie	103	195	36	334
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1	8		9
Départements et Régions d'Outre-Mer (DROM)	2			2
Total général nombre de candidats inscrits	128	253	41	422

C - PROFIL DES CANDIDATS ADMIS À CONCOURIR

Quelques éléments statistiques basés sur le nombre de candidats admis à concourir : 397 candidats



III – EPREUVE D'ADMISSIBILITE

A - L'ÉPREUVE

Les épreuves écrites se sont déroulées le jeudi 09 avril 2026, au Centre de gestion de l'Aude et à la salle Intersport de Pennautier.

CONCOURS EXTERNE	CONCOURS INTERNE	TROISIEME CONCOURS
Réponses à des questions techniques à partir d'un dossier portant sur la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt.	Elaboration d'un rapport technique rédigé à l'aide des éléments contenus dans un dossier portant sur la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt.	Elaboration d'un rapport technique rédigé à l'aide des éléments contenus dans un dossier portant sur la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt.
Durée : 3 heures ; coefficient 1	Durée : 3 heures ; coefficient 1	Durée : 3 heures ; coefficient 1

Les copies, anonymes, ont fait l'objet d'une double correction.

Il ressort de la correction des copies :

Concours externe (RVI):

Epreuve de questions techniques :

Avis général sur l'ensemble des copies :

- Ensemble très moyen quant au niveau général.
- Très peu de copies sont satisfaisantes.

Avis sur la forme des copies (présentation, orthographe, syntaxe ...) :

- Les copies sont souvent mal présentées voire parfois négligées
- Beaucoup trop de fautes d'orthographe et de syntaxe à ce niveau là

Avis sur le contenu des copies (structure du devoir, insuffisances...) :

- Les connaissances apparaissent limitées
- Il est noté un faible niveau de technicité dans l'ensemble

Attentes des correcteurs pour la prochaine session :

- Les futurs candidats devraient travailler sérieusement la qualité rédactionnelle notamment sur les questions relatives aux notes internes ou à l'attention d'un élu (Question 3C ici)

Note la plus haute : 15.00/20

Note la plus basse : 00.00/20 (1 copie avec signe distinctif)

Moyenne : 10.38/20

Concours interne (RVI) :

Avis général sur l'ensemble des copies :

- Timbres correct
- Plan globalement dans l'ensemble des copies
- Dossier plutôt bien compris mais manque de corps et d'organisation

Avis sur la forme des copies (présentation, orthographe, syntaxe ...) :

- Présentations plutôt correctes
- Des défauts d'orthographe dans environ un quart des copies

Avis sur le contenu des copies (structure du devoir, insuffisances...) :

- Devoirs plutôt structurés mais pas forcément dans le bon ordre
- Manque souvent des éléments essentiels du dossier

Attentes des correcteurs pour la prochaine session :

- Accentuer la préparation peut-être sur le choix des plans et sur apprendre à lire les dossiers de manière synthétique

Note la plus haute : 16.25/20

Note la plus basse : 00/20 (1 copie blanche + 2 copies avec signe distinctif)

Moyenne : 08.80/20

Troisième concours (RVI) :

Rédaction d'un rapport technique :

Avis général sur l'ensemble des copies :

- Timbres correct
- Plan globalement dans l'ensemble des copies
- Dossier plutôt bien compris mais manque de corps et d'organisation

Avis sur la forme des copies (présentation, orthographe, syntaxe ...) :

- Présentations plutôt correctes
- Des défauts d'orthographe dans environ un quart des copies

Avis sur le contenu des copies (structure du devoir, insuffisances...) :

- Devoirs plutôt structurés mais pas forcément dans le bon ordre
- Manque souvent des éléments essentiels du dossier

Attentes des correcteurs pour la prochaine session :

- Accentuer la préparation peut-être sur le choix des plans et sur apprendre à lire les dossiers de manière synthétique

Note la plus haute : 14.25/20

Note la plus basse : 05.00/20

Moyenne : 09.85/20

Concours externe (AUDD) : Epreuve de questions techniques

Avis général sur l'ensemble des copies :

- Copies trop faible, une seule copie obtient la moyenne

Avis sur la forme des copies (présentation, orthographe, syntaxe ...) :

- Très faible, problème de structuration des propos

Avis sur le contenu des copies (structure du devoir, insuffisances...) :

- Insuffisances techniques et mauvaise analyse des documents

Attentes des correcteurs pour la prochaine session :

- Meilleure préparation de l'exercice

Note la plus haute : 14.00/20

Note la plus basse : 06.00/20

Moyenne : 07.88/20

Concours interne (AUDD) : Elaboration d'un rapport technique :

Avis général sur l'ensemble des copies :

- Niveau trop faible

Avis sur la forme des copies (présentation, orthographe, syntaxe ...) :

- Des efforts sur la structure qui reste toutefois insuffisants

Avis sur le contenu des copies (structure du devoir, insuffisances...) :

- Le rédactionnel est souvent pauvre. Beaucoup de confusion

Attentes des correcteurs pour la prochaine session :

- Une meilleure préparation

Note la plus haute : 13.50/20

Note la plus basse : 04.00/20

Moyenne : 07.96/20

Troisième concours (AUDD) : Elaboration d'un rapport technique :

Avis général sur l'ensemble des copies :

- Niveau trop faible

Avis sur la forme des copies (présentation, orthographe, syntaxe ...) :

- Des efforts sur la structure qui reste toutefois insuffisants

Avis sur le contenu des copies (structure du devoir, insuffisances...) :

- Le rédactionnel est souvent pauvre. Beaucoup de confusion

Attentes des correcteurs pour la prochaine session :

- Une meilleure préparation.

Note la plus haute : 15.00/20

Note la plus basse : 07.50/20

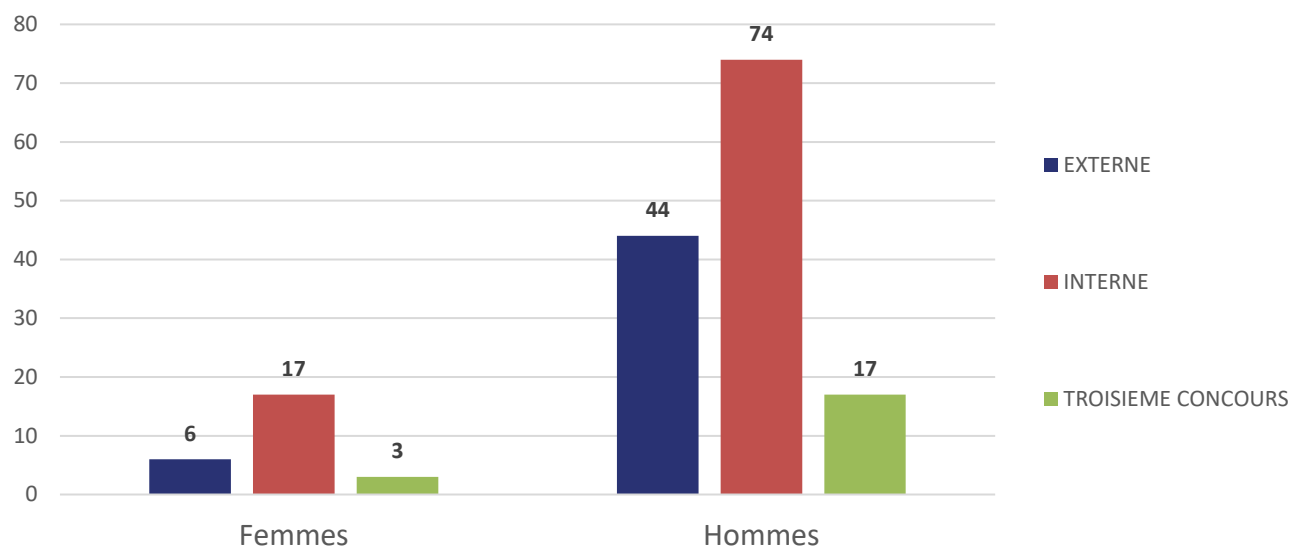
Moyenne 10.17/20

B - CANDIDATS ADMISSIBLES

La Présidente du jury rappelle que seuls les candidats ayant obtenu une note au moins égale à 5 sur 20 à l'épreuve écrite peuvent être autorisés à passer l'épreuve orale d'admission.

Quelques éléments statistiques basés sur le nombre de candidats admissible : 161 candidats.

Répartition par genre



Répartition géographique des candidats admissibles :

Régions	EXTERNE	INTERNE	TROISIEME CONCOURS	Total général
Auvergne-Rhône-Alpes	3	7	1	11
Bourgogne-Franche-Comté	/	1	/	1
Corse	1	1	/	2
La Réunion	1	/	/	1
Normandie	1	1	/	2
Nouvelle Aquitaine	3	11	3	17
Occitanie	40	66	16	122
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1	4	/	5
Total général	50	91	20	161

IV – EPREUVE D'ADMISSION

A - L'ÉPREUVE

161 candidats ont été convoqués à l'épreuve d'admission, celle-ci s'est déroulée les 15, 16, 23,24, 29,30 juin 2026 au Centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Aude.

158 candidats se sont présentés à l'épreuve.

Un des deux jurys pléniers a été scindé en 3 sous-jurys, chacun composé de trois personnes : un élu local, une personnalité qualifiée et un fonctionnaire territorial, en vue du passage de l'épreuve d'entretien.

Un des membres du jury a annoncé sa démission avant le début des épreuves orales d'admission, il n'a pas pris part aux interrogations orales et n'a pas délibéré. Tous les candidats du troisième concours RVI ainsi qu'une partie des candidats externe RVI, ont donc été interrogés par cinq membres de jury.

Concours externe :

L'épreuve d'admission consiste en un entretien, ayant pour point de départ un exposé du candidat sur **sa formation et son projet professionnel** permettant au jury d'apprécier **ses motivations** et **son aptitude à exercer les missions** dévolues au cadre d'emplois, **notamment dans la spécialité choisie par le candidat.**

(Durée : vingt minutes, dont cinq minutes au plus d'exposé Coefficient : 1)

Concours interne :

L'épreuve d'admission consiste en un entretien, ayant pour point de départ un exposé du candidat sur les **acquis de son expérience** permettant au jury d'apprécier **ses motivations** et **son aptitude à exercer les missions** dévolues au cadre d'emplois, **notamment dans la spécialité choisie par le candidat.**

(Durée : vingt minutes, dont cinq minutes au plus d'exposé Coefficient : 1)

Troisième concours :

L'épreuve d'admission consiste en un entretien, ayant pour point de départ un exposé du candidat sur les **acquis de son expérience** permettant au jury d'apprécier **ses connaissances, son aptitude à exercer les missions** dévolues au cadre d'emplois ainsi que **sa capacité à s'intégrer dans l'environnement professionnel.**

(Durée : vingt minutes dont cinq minutes au plus d'exposé Coefficient : 1)

Compte rendu des membres du jury sur l'ensemble des entretiens – concours externe :

A part quelques candidats niveau très faible dans l'ensemble

Avis sur les exposés de 5 mn : Globalement temps respecté, présentation pas toujours préparée

Avis sur le niveau des connaissances professionnelles : Faible, manque de préparation

Avis sur le niveau des connaissances institutionnelles : Insuffisant, des connaissances à apprendre sur l'environnement institutionnel

Attentes des membres de jury pour la prochaine session : Une meilleure préparation des candidats tant dans la partie métier qu'institutionnelle

Compte rendu des membres du jury sur l'ensemble des entretiens – concours interne :

A part quelques candidats niveau très faible dans l'ensemble

Avis sur les exposés de 5 mn : Globalement temps respecté, certaines présentation préparées mais récitées d'autres pas assez structurées et manquant de motivation.

Avis sur le niveau des connaissances professionnelles : Faible de manière générale, manque de préparation

Avis sur le niveau des connaissances institutionnelles : Insuffisant, des connaissances à approfondir

Attentes des membres de jury pour la prochaine session : Une meilleure préparation des candidats

Compte rendu des membres du jury sur l'ensemble des entretiens – troisième concours :

A part quelques candidats niveau très faible dans l'ensemble

Avis sur les exposés de 5 mn : Exposé souvent bien préparé mais très formaté

Avis sur le niveau des connaissances professionnelles : Très contrasté suivant si le candidat est en poste ou non

Avis sur le niveau des connaissances institutionnelles : Des connaissances souvent insuffisantes

Attentes des membres de jury pour la prochaine session : Une meilleure préparation est notamment sur l'environnement territorial

B - SEUILS D'ADMISSION ET NOTE

La Présidente du jury rappelle que les candidats ayant obtenu une note inférieure à 5/20 à l'épreuve d'admission sont éliminés.

3 candidats présents ont obtenu une note inférieure à 5/20.

Au vu des résultats, le jury détermine pour les deux spécialités le seuil d'admission comme suit :

Concours externe, interne et troisième voie	
Nombre de points	Moyenne
20	10

Le nombre total de candidats déclarés définitivement admis est donc de :

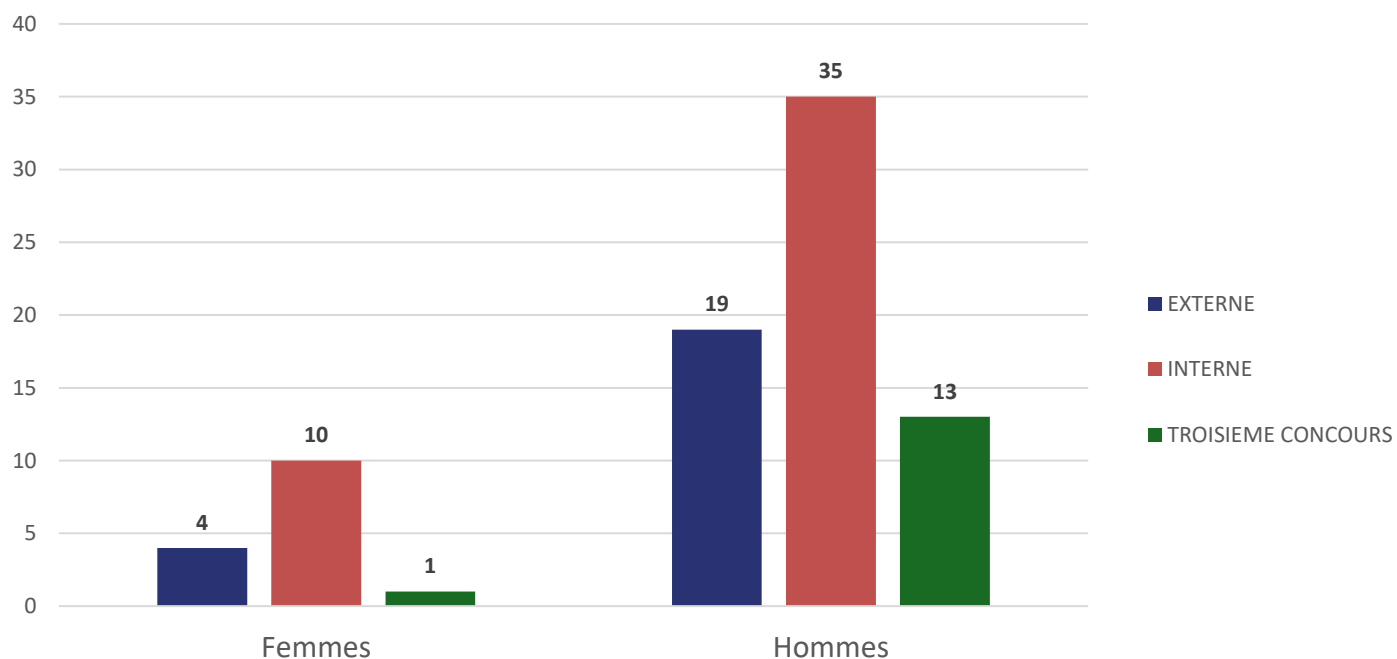
	Candidats inscrits	Candidats admissibles	Candidats reçus
Externe	128	50	23
Interne	253	91	45
3ème Concours	41	20	14
TOTAL	422	161	82

Récapitulatif des notes des candidats admis :

EPREUVE D'ENTRETIEN	Moyenne /20	Note la plus basse	Note la plus haute	Nombre de notes supérieures à 10/20	Nombre de notes éliminatoires <5/20
Réseaux, voirie et infrastructures					
Concours externe	08,72	5,00	16,50	22	/
Concours interne	09,25	05,00	17,00	39	/
Troisième concours	09,74	03,20	17,20	13	2
Aménagement urbain et développement durable					
Concours externe	09,17	03,00	14,50	1	1
Concours interne	09,81	06,08	14,25	6	/
Troisième concours	18,00	18,00	18,00	1	/

C - PROFIL DES CANDIDATS ADMIS

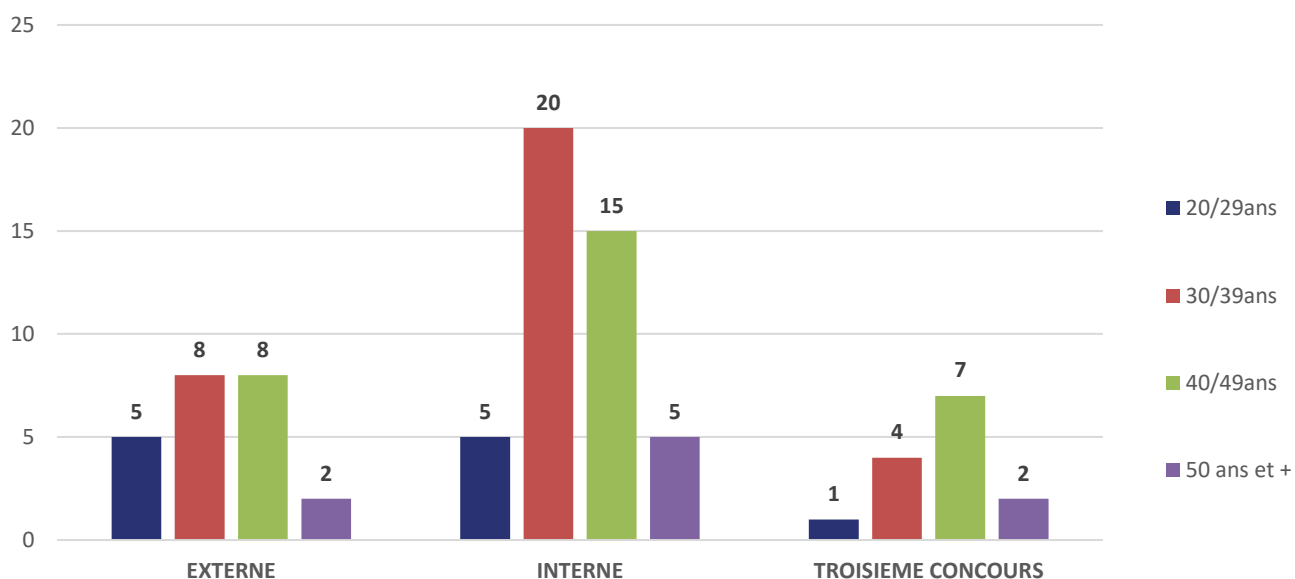
Répartition par genre



Répartition géographique

Régions	EXTERNE	INTERNE	TROISIEME CONCOURS	Total général
Ain (01)	1			1
Alpes-Maritimes (06)		1		1
Aude (11)	2	2	2	6
Aveyron (12)	3	3	2	8
Bouches-du-Rhône (13)		1		1
Corrèze (19)		1		1
Corse (20)		1		1
Gard (30)		2		2
Gers (32)	1		1	2
Gironde (33)	1	3	1	5
Haute-Garonne (31)	2	1	3	6
Haute-Loire (43)			1	1
Haute-Savoie (74)	1			1
Hautes-Pyrénées (65)		2		2
Haute-Vienne (87)	1	1		2
Hérault (34)	3	6		9
Lot (46)	2	6	1	9
Puy-de-Dôme (63)		1		1
Pyrénées-Atlantiques (64)		3	1	4
Pyrénées-Orientales (66)		5	2	7
Saône-et-Loire (71)		1		1
Savoie (73)		1		1
Seine-Maritime (76)	1			1
Tarn (81)	2	1		3
Tarn-et-Garonne (82)	3	1		4
Var (83)		2		2
Total général	23	45	14	82

Répartition par tranche d'âge



V – CONCLUSION

Le jury adresse ses félicitations aux lauréats.

Le niveau général des candidats à ce concours est en baisse. Les membres du jury ont veillé à ce que les lauréats possèdent le niveau requis pour répondre aux attentes des employeurs publics territoriaux. Le nombre de postes ouverts n'a donc pas été entièrement pourvu.

Pour l'ensemble des candidats, les notes de cadrage des épreuves constituent des outils précieux pour bien préparer les concours. Elles guident les candidats sur les attentes des correcteurs et des membres du jury. Elles sont un bon complément aux ouvrages de préparation. Le jury invite donc les candidats à les consulter.